

LE ROZETAIN



EDITO

Chers Concitoyens, Concitoyennes,

Après une année 2021 difficile, la pandémie continue par ses vagues successives.

Les gestes barrières sont efficaces mais pas suffisants, la majorité des personnes hospitalisées en soins critiques pour cas de Covid ne sont pas vaccinées.

Il appartient à chacun d'entre-nous de savoir où est la limite entre liberté et acte de civisme solidaire.

L'équipe municipale reste à votre écoute et à votre disposition dans ce contexte difficile.

Pour autant, malgré ces contraintes, nous avons continué à travailler afin de respecter nos engagements.

Les pages qui suivent vous permettront de connaître les réalisations de la municipalité lors de l'année écoulée et nos projets pour 2022.

**BULLETIN
MUNICIPAL**
**JANVIER
2022**

J'ai pris la décision d'annuler la cérémonie des vœux et le partage de la galette des rois prévue le 15 janvier. Cette décision n'est pas agréable à prendre mais elle est guidée par la prudence.

Je préfère vous exprimer mes vœux dans ce journal, que nous puissions nous retrouver bientôt avec plus de joie et que nous pourrons à nouveau, avec grand plaisir, serrer nos proches et nos amis dans nos bras.

Je souhaite joie, bonheur, santé et amour pour chacun et chacune, en espérant pouvoir retrouver rapidement une vie normale.

Bonne année 2022

Votre Maire, Jacques Huc

BLASON DE LA COMMUNE

Lors du conseil municipal du 28 juin 2021, et après des propositions de l'archiviste du département, le blason de notre commune a été choisi.

Il apparaîtra désormais comme les armoiries de notre commune sur tous les documents officiels.



Voici son blasonnement :

« D'azur fretté d'or, les intersections chargées de roses de gueules, entre-semé de roses et de roseaux d'or »

Quelques précisions sur les motivations de ce choix :

- L'émail azur rappelle la très forte présence de l'eau sur la commune avec la rivière Sainte-Rose, les étangs et abreuvoirs
- Le fretté symbolise le pressoir
- Le métal or souligne l'excellence du Docteur Frégis qui collabora avec Louis Pasteur
- Les roseaux renvoient à l'étymologie du nom de Rozoy provenant de *raus* et *etum* qui signifie « lieu où les roseaux sont abondants »

ETRE INFORMÉ RAPIDEMENT

Mail :

Nos concitoyens sont de plus en plus demandeurs d'être informés rapidement.

Le Conseil Municipal détient en priorité beaucoup d'informations inhérentes à la vie de la commune (ramassages des poubelles, coupure d'électricité, de téléphone, d'eau, transports scolaires, cantine, salage hivernal, divers travaux de voirie, alertes météo locales, organisation d'évènements, informations diverses de la vie locale).

Afin de vous transmettre toutes ces informations, nous vous proposons de nous communiquer votre adresse mail à l'adresse de la mairie : mairie-rozoy@orange.fr

Il est bien entendu que votre adresse mail ne sera utilisée que pour vous adresser des informations qui peuvent vous être utiles et qu'elle ne paraîtra jamais dans des envois de mails **par respect de la confidentialité**. **Vous aurez la possibilité de vous désinscrire à tout moment de ce listing.**

Nous serions très heureux que vous soyez nombreux à nous répondre favorablement, notre but premier étant de vite et bien vous informer.

Site :

Nous vous rappelons que vous avez le site de la commune <http://www.rozoy-le-vieil.fr/site/> qui vous renseigne **sur** tous les domaines

Ma Commune connectée :

Vous avez également l'application Ma Commune Connectée pour smartphone et tablette où vous allez retrouver des informations importantes et urgentes. Grâce au système de notifications, vous êtes notifié lorsqu'une nouvelle publication est disponible. Pensez à télécharger l'application

DECHETTERIE MOBILE

Comme vous avez pu le constater, nous avons mis en place une déchetterie mobile le 17 avril dernier.

Ce fut un grand succès avec plus de 80 passages dans la matinée. L'expérience a été renouvelée à l'automne. Vu le peu de passages, on a pu en conclure qu'un seul passage par an suffisait. Aussi, la prochaine aura lieu à l'automne 2022. Vous serez tenu informés de la date précise en temps voulu. Si vous n'avez pas encore votre carte d'accès à la déchetterie, pensez à la demander en appelant le SMIRTOM au 02 38 87 37 38.

La fibre optique arrive sur notre commune : L'élagage des plantations est indispensable à son déploiement !

Le Département et son partenaire Loiret Fibre/Loiret THD déploient un réseau de fibre optique pour raccorder tous les habitants et entreprises de la commune qui pourront bientôt bénéficier d'Internet Très Haut Débit.

L'intérêt de la fibre optique, qui sera installée en 2022, réside dans le fait qu'il n'y ait pas d'atténuation ou de perte de signal, quelle que soit la distance par rapport au central téléphonique, ce qui garantit qu'une personne vivant en zone rurale aura le même débit qu'un habitant vivant en milieu urbain.

Pour ce faire, la fibre devrait emprunter une partie des poteaux téléphoniques ou électriques existants. Mais comme les lignes sont aériennes, **il est indispensable de dégager le tracé des fils par l'élagage des arbres.**

Le développement de la végétation sur certains poteaux et lignes ne permet pas l'accès des techniciens aux infrastructures et peut empêcher durablement le déploiement de la fibre. Pour rappel, les propriétaires concernés ont l'obligation de procéder aux travaux d'élagage pour le maintien des réseaux en bon état de fonctionnement mais également pour permettre le déploiement de la fibre.

Ce que dit la loi (article L.51 du Code des Postes et Communications Electroniques) : « Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public, permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public afin de permettre le déploiement de réseaux et de prévenir l'endommagement des équipements du réseau et l'interruption du service ».

Chacun est donc invité à faire le tour de sa propriété (jardin, champ, chemin privé) afin de s'assurer que les câbles téléphoniques ont un passage parfaitement dégagé, et ce, avant fin février.

Vous remerciant pour votre bienveillance

ACHATS / TRAVAUX

RÉALISÉS EN 2021

- Pose de 2 poteaux incendie Route de Mérinville et Chemin du Château Vert
- Pose de 2 pots de fleurs
- Mairie et salle : peinture refaite par les élus et des bénévoles
- Réfection de la chaussée et pose d'un enrobé Route de Mérinville
- Acquisition de matériels pour une gestion autonome de nos espaces verts
- Amélioration de l'éclairage public

PRÉVUS EN 2022

- Rénovation thermique de la mairie et du logement (changement chaudière et menuiseries)
- Rénovation thermique de la salle polyvalente (changement chaudière)
- Remise en état du Monument aux Morts
- Les travaux de l'église vont commencer cette année et devront durer 1 an et demi. Nous avons les accords de subvention de la DRAC, de l'Etat et du Département pour un financement à 100%. Le montant des travaux est estimé à 540 000€ HT

Petits rappels

- La vitesse est limitée à 50 km/h dans tout le village avec une particularité dans le Bourg qui est limité à 30 km/h ; restons vigilants !
- Les feux, pourtant interdits, occasionnent certaines toxicités tant pour ceux qui les pratiquent que pour les voisins ; soyons citoyens !
- Les désherbants sont interdits
- Les horaires de tonte et de toutes activités bruyantes sont limités :
 - 8h à 19h en semaine
 - 10h à 12h et 15h à 19h le samedi
 - 10h à 12h le dimanche

ABEILLES A L'ECOLE

Le Miel, le fruit d'un mariage
entre les abeilles et les fleurs

Mme Vercruyce est venue à l'école de Rozoy pour parler de sa passion des abeilles. Elle a ainsi présenté :

- la vie des abeilles et ses effets sur l'environnement
- leur mode de fonctionnement
- le savoir-faire de l'apiculteur
- la conduite d'un rucher
- les produits de la ruche

A la fin de la séance, une dégustation de miel a été offerte aux enfants et enseignants.





DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur a été posé à la salle polyvalente, à côté de la porte de l'atelier.

Lors d'un arrêt cardiaque, chaque seconde compte et l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes associés au massage cardiaque précoce augmente considérablement les chances de survie.

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) permet la réanimation de personnes présentant un arrêt cardiaque. Ce dispositif médical, par l'application d'électrodes sur le thorax d'une victime, effectue une analyse de son rythme cardiaque et, s'il l'identifie comme nécessaire, délivre un ou plusieurs chocs électriques.

La commune souhaite proposer des sessions de formation à ses habitants pour les sensibiliser aux gestes de premiers secours, dans une démarche citoyenne afin de sauver des vies.

La formation est gratuite et d'une durée de 2h. L'objectif est de pouvoir détecter un malaise, de faire face à l'urgence cardiaque et d'utiliser le défibrillateur.

Si vous souhaitez participer à une formation de premier secours et apprendre les gestes qui sauvent, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 38 90 98 94 pour vous inscrire.



Règles d'urbanisme

Vous envisagez de réaliser des travaux d'urbanisme ?

Renseignez-vous préalablement auprès de la mairie !

En fonction des travaux, il peut être impératif de déposer une déclaration préalable, un permis de construire, un permis d'aménager ou un permis de démolir.

Un changement de menuiseries, une réfection de toiture, l'installation d'un abri de jardin, d'une piscine, d'une pompe à chaleur..., autant de travaux pour lesquels une autorisation d'urbanisme, permettant à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme, est nécessaire.

En cas d'oubli, pensez à régulariser votre situation.

Vous pouvez joindre le service urbanisme de la commune au 02 38 90 98 94



VACCINATION

Vaccination Covid-19 : un nouveau simulateur pour calculer la date de sa dose de rappel.

Vous souhaitez connaître à quelle date vous devez recevoir votre dose de rappel ainsi que la date de fin de validité de votre passe sanitaire ?

L'Assurance maladie propose un nouveau téléservice *Mon rappel Vaccin Covid* qui permet de calculer ces dates en quelques clics.

BIBLIOTHEQUE

4 bibliothèques sont à votre disposition autour de notre village dont voici quelques renseignements :

Le Bignon-Mirabeau : Elle se situe derrière la mairie et est ouverte le mardi de 16h45 à 18h15, le vendredi de 16h45 à 18h30. Le samedi, ouverture dédiée aux enfants de 10h30 à 12h. Plus d'informations sur « lebignonmirabeau.com »

Bazoches-sur-le-Betz : Elle se situe rue de la Croix et est ouverte de 14h00 à 16h00 le samedi.

Ervaувille : Elle se situe dans la MARPA, 1 impasse des Daciers et est ouverte de 14h00 à 16h00 un mercredi sur deux.

La Selle-sur-le-Bied : Elle est située dans le bureau de Poste, 12 place de l'Île de France et est ouverte de 8h30 à 12h00 le mardi, mercredi, jeudi et samedi.

Pour toute inscription, il faut se munir d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile. Elles sont ouvertes à toutes et tous, le prêt est gratuit et vous pouvez emprunter 3 livres par personne pendant 3 semaines. Toute dégradation est payante donc le respect est de rigueur. Elles sont toutes très fournies et on y trouve toute sorte de livres (romans, documentaires, jeunesse, BD etc....).

Les bibliothèques de la Selle-sur-le-Bied et du Bignon-Mirabeau sont en relation avec la médiathèque départementale d'Orléans ce qui permet d'assurer un renouvellement ou de commander des livres.

Celle d'Ervaувille peut être également un moment d'échange avec les résidents. N'hésitez pas à vous rendre dans chacune d'elles pour plus de renseignements.

BONNE LECTURE !!!

BOITE A LIVRES

Le Conseil Municipal a souhaité mettre en place des boîtes à livres sur sa commune.

Le principe est simple, chacun peut y déposer et ou y retirer un ou plusieurs livres. Les boîtes à livres offrent un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage et viennent compléter l'offre de lecture du territoire.

Pas besoin d'abonnement ni d'inscription, ce service est accessible à tous, 24h/24 et 7j/7. Seul impératif, les livres déposés doivent être tout public (roman, BD, documentaires) et en bon état.

Les objectifs sont les suivants :

- Donner les livres plutôt que de les jeter
- Transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture
- Valoriser les échanges libres
- Favoriser la participation citoyenne des habitants et le partage

Les boîtes à livres ont été fabriquées par notre ouvrier de commune, Julien POIRIER. Une sera installée à côté de l'école et l'autre sous le préau de la mairie courant janvier.

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Nom	Responsable	Contact	Activités	Jours et heures	Lieu
Comité des Fêtes	M. SPECKENS	06 25 57 75 58 comitedesfetesrozoy@yahoo.fr	Animations de la commune		Salle polyvalente
Club des Anciens	Mme GOUJON	02 38 90 95 57	Jeux de cartes, scrabble ...	Mercredi de 14h à 17h	Salle polyvalente
ACSL	M. HUC	02 38 90 97 21 huc.jym@wanadoo.fr	Randonnées pédestres et gymnastique	Lundi de 19h à 20h : Gym	Salle polyvalente
				Chaque jeudi à 14h - randonnée de 10/12 kms 1 dimanche/mois à 9h - randonnée de 12 kms - randonnée à la journée 18/20kms	départ du 25 chemin des Gourdets
Fofolymères	Mme VERCUYCE	06 07 23 67 77 lesfofolymeres@gmail.com	Fabrication d'objets ou bijoux en pâte polymère	Environ 1 samedi tous les 2 mois	Salle polyvalente
Rozoy'Art	M. ROUGÉ	contact@rozoy-art.com	Expositions au Pressoir		Pressoir
The Rock Soldiers	Mme JOOS	07 87 56 53 42 therocksoldiers@outlook.fr	Animations de la commune		Salle polyvalente
FC Cléry	M. JATTEAU	06 19 25 61 06 b.jatteau@free.fr	Football	Entrainements : vendredi de 20h à 22h Rencontres à Rozoy Le Vieil: le dimanche matin à 9h30	Stade derrière la salle polyvalente

Pour plus de renseignements, consultez notre site www.rozoy-le-vieil.fr



REZO POUCE

Rezo Pouce évolue et devient à présent une plateforme de covoiturage accessible sur ordinateur ou via l'appli Rezo Pouce

Que vous soyez conducteur ou passager, publiez vos trajets réguliers ou ponctuels pour covoiturer sans limites !

Passagers : Vous n'avez pas de solution de transport et vous devez vous rendre dans quelques jours à Montargis, à Orléans ou dans une commune proche de chez vous ? Effectuez votre demande de trajet via la plateforme de covoiturage Rezo Pouce. Un conducteur pourra ainsi visualiser votre demande et vous contacter pour vous proposer de partager son véhicule gratuitement.



Conducteurs : Vous souhaitez covoiturer régulièrement ? N'hésitez pas, publiez vos trajets réguliers ou ponctuels en renseignant vos horaires et lieux de départ et d'arrivée. Une personne souhaitant effectuer le même trajet pourra entrer en contact avec vous via l'appli et ainsi vous proposer de covoiturer. Si le trajet devient régulier une participation du passager aux frais de carburant est possible.

Évidemment, vous avez toujours la possibilité de pratiquer l'autostop « classique », sans prise de rendez-vous, en vous positionnant sous un panneau Rezo Pouce avec une fiche destination.

Rejoignez la communauté Rezo Pouce et partagez plus qu'un trajet !

Inscrivez-vous sur :

www.rezopouce.fr

ou téléchargez l'appli Rezo Pouce :



TRANSPORTS



Simple et adaptable, le transport à la demande est une extension souple à un réseau existant. Il vous suffit de joindre la centrale de réservation la veille avant 12h au 0 800 00 45 00

Si vous souhaitez réserver le lundi, il faut contacter la centrale le vendredi avant 12h

Le tarif est de 3€ par trajet

C'est un service à la demande qui vous emmène à Courtenay pour prendre la correspondance avec la ligne 4 direction Montargis. Il vous prend en charge devant la salle polyvalente. Il fonctionne du lundi au samedi. L'horaire de prise en charge vous est confirmé par la centrale de réservation.

Départ de Courtenay à 6h32 et retour à Courtenay à 19h15

C'est un service à la demande qui vous emmène à Courtenay en vous prenant en charge à votre porte. Il fonctionne les mardi et jeudi matin. Arrivée à Courtenay à 09h30 et départ de Courtenay à 11h30.



ATTENTION AU DEMARCHEAGE

Attention au démarchage sur la rénovation énergétique !

BON À SAVOIR

➤ Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est **strictement interdit** depuis la loi du 24 juillet 2020 (à moins qu'il ne s'agisse d'un appel visant à traiter un contrat en cours).

➤ **En aucun cas, l'État, les collectivités locales (Région, Département, mairie, l'ADEME ou l'Anah n'encouragent le démarchage.**

Une entreprise qui vous dit être envoyée ou recommandée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

Les bons réflexes à avoir en cas de démarchage téléphonique

➤ Ne communiquez jamais de données personnelles par téléphone comme votre identifiant fiscal ou vos coordonnées bancaires... même si l'on vous dit que c'est pour vous aider à déposer votre demande d'aide.

➤ Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement.

Attention aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels et qui vous invitent à une prise de contact car votre logement serait une passoire thermique avec obligation immédiate de réaliser des travaux.

Si vous avez le moindre doute suite à un appel téléphonique ou la réception d'un courrier, ou si vous voulez savoir comment déposer votre demande d'aide, contactez l'Agence d'information sur le Logement (ADIL) du Loiret et d'Eure-et-Loir - Espace Conseil FAIRE au

02 38 62 47 07



CONSEIL GRATUIT, NEUTRE ET PERSONNALISÉ

Arrêtons les violences

MINISTÈRE
CHARGE DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ARRÊTONS
LES
VIOLENCES



RECENSEMENT



Bientôt 16 ans ?

Pense à te faire recenser !

Étape 1 – Se faire recenser à la mairie de ma ville, sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille

Étape 2 – 4 mois après mon recensement je crée mon espace sur MAJDC.FR

Étape 3 – je reçois ma convocation pour ma JDC à partir de mes 17 ans

Étape 4 – Entre mes 17 et mes 25 ans je justifie de ma situation vis-à-vis du service national en présentant mon certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté



CENTRE du SERVICE NATIONAL et de la JEUNESSE d'ORLEANS

Adresse postale : 75 rue du Parc - 45000 Orléans

E-mail : csmi-orleans.contact-fct@intradef.gov.fr

(Privilégier le courriel)

Accueil téléphonique au : [02 70 84 51 51](tel:0270845151) (service vocal)

(pour être mis en relation avec un agent du CSNJ : faites choix 1, puis choix 3, puis le numéro de votre département et valider par #)

Du lundi au jeudi de 9h15 à 11h30 et de 13h30 à 16h15

Le vendredi de 9h15 à 11h30 et de 13h00 à 15h00

Le centre du service national ne reçoit pas de public

Les pompiers du CPI

Le Centre de Première Intervention regroupe les communes du Bignon Mirabeau, Chevry sous le Bignon et Rozoy le Vieil.

Sa proximité est très importante pour nos communes.

Le CPI a besoin de volontaires. Les personnes souhaitant s'investir en tant que sapeur-pompier doivent se faire connaître auprès de M. Capel au 02 38 90 99 27.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Vous pouvez le faire :

- grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription

STERILISEZ VOS CHATS!

Les refuges et associations sont saturés par l'accueil de chatons et chats errants, très souvent en mauvaise santé (notamment due à la consanguinité qui provoque, entre-autre, des malformations internes et/ou externes qui peuvent engendrer une mort prématurée).

Pour les autres, ce sont des vies condamnées ou destinées à un avenir incertain.

Quelques chiffres alarmants :

- En 4 ans, un couple de chat peut engendrer jusqu'à environ 20 000 descendants (1^{ère} portée dès l'âge de 6 mois).
- 1 seul chaton sur 12 trouvera un foyer.

Ralentissez la prolifération féline dans les rues et campagnes, enrayez la misère animale, sauvez des vies : STÉRILISEZ !

Le prix des stérilisations pouvant varier d'un vétérinaire à un autre, n'hésitez pas à comparer.

Message du refuge de Nargis

ANIMAUX ERRANTS

Face à la recrudescence ces derniers mois de chiens errants sur l'étendue du territoire communal, la municipalité souhaite sensibiliser les propriétaires de chien, afin de leur rappeler quelques règles, comme celle de ne pas laisser divaguer les animaux domestiques, seuls et sans maître, et les bons gestes responsables du quotidien.

Ces dernières semaines, à plusieurs reprises, les agents et élus municipaux, alertés par des habitants, ont dû aller attraper des chiens en divagation sur la commune. Ne connaissant pas le caractère de ces animaux, ces personnes prennent des risques pour les capturer. Pour la population, ce sont des nuisances en tous genres : peurs pour les enfants ou les personnes âgées, déjections, risques d'accidents, intrusion chez les particuliers, aboiements...

Mesdames et Messieurs les propriétaires de chiens

Au nom de la sécurité publique et de la tranquillité des personnes, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété.

Tout animal errant sur le domaine public de la commune pourra être emmené dans une fourrière animale, par les services compétents, aux frais du propriétaire.

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous. Savoir vivre en société, c'est respecter les autres.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes des Quatre Vallées « C.C.4.V. » propose aux habitants de la commune la possibilité de faire vidanger leur fosse au prix de 113.85 € T.T.C. auquel il faut ajouter 16.45 € T.T.C. par m³ pour le traitement en station, pour les années 2022 à 2024. (Remarque : une fosse plus un puisard représentent deux unités à vidanger soit 2 x 113.85 € T.T.C.).

A ces tarifs, des prestations supplémentaires peuvent s'ajouter :

- Si vous n'avez pas la connaissance de l'emplacement du système d'assainissement
- Si le véhicule ne peut pas pénétrer sur la propriété
- Si la longueur de tuyau est supérieure à 30 mètres

Par ailleurs, si la fosse est enterrée à plus de 40 cm, le découvrement des installations devra être fait par vous-même dans les plus brefs délais.

Si vous êtes intéressés, un registre pour vous inscrire est à votre disposition à la mairie :

Nous vous rappelons que ceci est une proposition. Vous avez la possibilité de choisir l'entreprise de votre choix pour effectuer ce travail. Nous vous informons que la vidange de la fosse doit être faite environ tous les 4 ans (ou quand la hauteur des boues a atteint la moitié de la hauteur totale d'eau dans la fosse).

Toutefois, si vous avez effectué une vidange de votre fosse il y a moins de 4 ans (soit à compter de 2018), vous voudrez bien faire parvenir à la C.C.4.V. un double du justificatif de vidange, ce qui permettra de mettre à jour votre dossier.

Accompagnement des seniors

Le Clic accompagne gratuitement les + de 60 ans pour leur proposer des solutions adaptées à leur situation et à leurs attentes dans les domaines de l'aide à domicile, la perte d'autonomie, les loisirs, le soutien psychologique, l'hébergement et l'aide financières aux familles.



PLATEFORME SENIORS

Contactez le Clic pour en savoir + :

25 rue du Faubourg de la Chaussée

45200 - MONTARGIS

Tél. : 02 38 85 85 33

ATELIER MEMOIRE

De septembre à décembre 2021 a eu lieu sur la commune un atelier corps et mémoire de 12 séances d'1h30. L'objectif était d'accompagner les retraités dans une prévention au quotidien, d'entretenir la mémoire grâce à des apprentissages ludiques et de faciliter la mémorisation dans le mouvement. Cet atelier a rencontré un franc succès avec une dizaine de personnes.

Cette action sera renouvelée à l'automne 2022 avec un atelier prévention des chutes. Cet atelier permet aux seniors de réapprendre les bonnes positions à utiliser, de retrouver confiance en eux, de partager des techniques pour éviter les chutes au quotidien, de retrouver conscience de leurs capacités et de leur corps et de favoriser le lien social.

BOUCLE VALLÉE DU BETZ

En mai 2018 une étude a été réalisée concernant la constitution d'un réseau cyclable pays Gâtinais et l'agglomération montargoise et rives du Loing.

La boucle vallée du Betz permettrait de valoriser le château du Bignon Mirabeau mais également les églises à caquetoire (Rozoy-le-Vieil, Chevry-sous-le-Bignon) caractéristiques du Gâtinais. Sur cette boucle, on trouve aussi la chocolaterie de Bazoches sur le Betz.



Boucle vallée du Betz



REMERCIEMENTS

De temps en temps, la mairie fait appel à des bénévoles de la commune pour nous rendre un service et ils répondent toujours présents à nos demandes :

- Yvon BARBIER
- Bernard LALLAIN
- Jean-Claude MARGAS
- Jacques NOEL
- Alexandre ROUVÉ

Qu'ils soient ici sincèrement et chaleureusement remerciés pour leur dévouement pour notre commune.

Bonne retraite Madame NOEL !

Vendredi 22 octobre, Chantal NOEL, agent du Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire et de la commune depuis 1997, chargée de l'entretien de la mairie, des écoles et de l'accompagnement des élèves à la cantine et dans le car, effectuait sa dernière journée. Ses collègues, les enseignantes, les membres du SIIS, qu'ils soient actuels ou anciens, et le Conseil Municipal de Rozoy lui ont fait la surprise, autour d'un vin d'honneur, de lui offrir de magnifiques bouquets et des chèques cadeaux pour la remercier de tout son travail au cours de ces 24 années, avant de lui souhaiter une agréable retraite bien méritée.

LES ENTREPRISES DE ROZOY

ABOICADABRA : Conception et fabrication de mobilier extérieur	07 87 77 15 58
Éric MARTIN : Transports en vrac	02 38 85 24 89
Philippe MONTAGNE : Phil'electric	06 78 56 93 23
Patrick PICOLET : Restauration meubles anciens	02 38 98 22 01
Michel ROUGÉ : Photographie	06 81 34 64 90
Alexandre ROUVÉ : Travaux terrassement	02 38 90 19 60
Florinda THIERY : Chambres d'hôtes	07 67 70 61 33
Miguel VERCUYCE : Apiculteur, confiseur (Boutique Bienvenue à la ferme)	02 38 98 64.51

DETENTE

SUDOKU

1			5	2			7	
6	4			1	7			8
				9	4			3
		3				2		
7		6	2	5	3	4		9
			4				3	
8				1	3			
3				9	4		1	7
	2			6	8			5

MOTS MELES

abats	coati	jardin	subi
ablation	contribution	jeudi	taper
ablution	dater	juridictions	tonfa
abstrait	debout	kidnapping	toujours
acrobate	distribution	longea	trou
addition	douce	main	tubes
allure	envahi	moyen	tuera
amer	factionnaire	nantissement	uniment
amie	flore	neurologue	yttria
aplati	format	objectivisme	zinnia
arbitrairement	franco	objectiviste	
aspect	gecko	obligéamment	
avec	grignoteuse	olographie	
bacciforme	habilitation	pacificateur	
badigeonnage	habiller	peur	
badigeonneur	immigration	porc	
briquet	inconnu	riante	
cacao	initial	rugby	
cacophonique	insolemment	sale	
citer	item	salon	

n	i	d	r	a	j	u	r	i	d	i	c	t	i	o	n	s	c	i	a	
c	a	c	o	p	h	o	n	i	q	u	e	e	n	v	a	h	i	r	r	
n	o	i	t	a	t	i	l	i	b	a	h	f	o	r	m	a	t	u	b	
a	b	n	e	r	e	g	a	n	n	o	e	g	i	d	a	b	e	g	i	
n	l	i	t	e	u	a	b	a	t	s	l	t	e	u	q	i	r	b	t	
t	i	t	s	r	s	e	c	a	c	a	o	o	a	a	f	l	m	y	r	
i	g	i	i	i	i	a	t	i	d	m	m	l	g	b	m	l	p	t	a	
s	e	a	g	a	a	b	l	a	t	i	o	n	e	r	o	e	o	t	i	
s	a	l	l	o	n	d	s	u	e	c	e	g	e	c	m	a	r	r	r	
e	m	z	l	l	n	d	t	j	t	e	i	m	e	k	t	m	p	c	i	e
m	m	i	o	o	i	r	e	s	i	s	f	r	o	o	a	e	h	a	m	
e	e	n	r	i	t	a	u	i	i	o	u	i	o	n	i	a	n	e	e	
n	n	n	u	t	i	i	d	v	n	f	n	e	c	f	n	v	d	t	n	
t	t	i	e	c	o	t	i	i	c	r	i	r	t	a	i	e	o	u	t	
c	u	a	n	a	n	t	i	t	o	a	m	u	i	o	p	c	u	e	g	
e	o	b	p	f	c	r	p	c	n	n	e	l	c	a	n	r	c	r	a	
p	b	s	e	e	m	o	y	e	n	c	n	l	l	o	n	g	e	a	t	
s	e	u	j	s	r	u	o	j	u	o	t	a	p	l	a	i	i	b		
a	d	b	n	o	i	t	u	b	i	r	t	s	i	d	a	t	e	r	o	
n	o	i	t	u	l	b	a	o	n	k	i	d	n	a	p	p	i	n	g	

SECRÉTARIAIT de la Mairie

Le Secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
 Rencontre du Maire et des Adjointes sur RV

Restez informés en vous connectant régulièrement sur le site internet de notre commune :

www.rozoy-le-vieil.fr

Directeur de la publication : Jacques HUC
 Rédaction : Élus de la mairie de Rozoy le Vieil
 Conception : Secrétariat de la mairie de Rozoy le Vieil
 IPNS / Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie - 45, route d'Ervaувille
 45210 Rozoy le Vieil
 Tél : 02.38.90.98.94
 E-mail : mairie-rozoy@orange.fr